



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le lundi le 30 mai 2016 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén./sec.-trés.
--------	------------------	----------------------

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 18 h 37 et vérifie le quorum.

1. Ouverture de la session
2. Mandat de services professionnels - Préparation de plans et devis pour la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent
3. Période de questions
4. Fermeture de la session

2016-05-124
6390

MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE STABILISATION LE LONG DES BERGES DU FLEUVE SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à un appel d'offre public pour les services professionnels en ce qui a trait à la préparation de plans et devis afin de réaliser des travaux de stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent sur un segment d'environ 765 mètres situés sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a vérifié et analysé la soumission reçue;

CONSIDÉRANT QUE le Consortium TDA/CIMA+ est le soumissionnaire conforme qui a obtenu le meilleur pointage.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes mandate le Consortium TDA/CIMA+ pour la préparation de plans et devis afin de réaliser des travaux de stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent sur un segment d'environ 765 mètres situés sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes, et ce au coût de 105 777 \$, taxes incluses.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



Le coût pour les travaux de préparation des plans et devis sera remboursé par le ministère de la Sécurité publique.

PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2016-05-125
6391

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 18 h 48.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE